

CLUB DU JEUDI

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28€ ou 36 € (si je n'habite pas Bouchemaine)
Entourer le montant du chèque établi.

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....
 Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M. ou Mme			

Adresse

Code postal..... Ville.....

N° de portable

N° de téléphone fixe (si vous n'avez pas de portable)

Adresse e-mail (écrire très lisiblement en insistant sur les points et les tirets)

.....

Important : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site, la plaquette annuelle ou le journal municipal 049. En aucun cas, elles ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui non fait à Bouchemaine, le Signature

INSCRIPTIONS

Les dossiers sont à remettre à Annick Bondu ou à Marie-Claude Tremblaye, le plus rapidement possible

Un dossier complet comporte :

- *un bulletin d'adhésion (complètement rempli) avec un chèque de 28 € ou de 36 € pour les familles hors commune*
- *une fiche d'inscription à l'activité*

PS / ces 2 fiches n'étant pas traitées par les mêmes services, veuillez reporter tous les renseignements demandés